

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	50 (2023)
Heft:	3
 Artikel:	 Sur le lit de mort de son beau-père, elle fait une promesse
Autor:	Wenger, Susanne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1051970

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur le lit de mort de son beau-père, elle fait une promesse

Enfant, la Bernoise Agnes Hirschi a échappé à l’Holocauste en Hongrie grâce à l’aide d’un diplomate suisse, qui deviendra plus tard son beau-père. Elle s’est fait un devoir de rappeler l’action de sauvetage extraordinaire menée par Carl Lutz ainsi que les crimes de l’époque nazie.

SUSANNE WENGER

Pendant l’hiver 1944/1945, une bataille fait rage autour de Budapest, occupée par les troupes allemandes. À chaque alerte à la bombe aérienne, la petite Agnes, six ans, serre fort sa poupée contre elle et se réfugie avec sa mère dans une cave humide et sombre. «Après Noël, nous ne l’avons plus quittée pendant deux mois, n’étant plus en sécurité en haut, dans la maison», se souvient Agnes Hirschi. Elle a aujourd’hui 85 ans et vit près de Berne. Elle fait l’objet d’un portrait, parmi une vingtaine de personnes, dans l’ouvrage «The Last Swiss Holocaust Survivors», récemment paru. Son destin n’est toutefois pas comparable à celui des survivants des camps de concentration, souligne-t-elle: «J’ai été privilégiée, car ma mère et moi avons bénéficié d’une protection.»

La protection d’un diplomate suisse, Carl Lutz, vice-consul en poste à la Légation de la Suisse à Budapest dès 1942, à qui Agnes Hirschi

«J’ai été privilégiée, car ma mère et moi avons bénéficié d’une protection», souligne Agnes Hirschi, survivante de l’Holocauste (85 ans).

Photo Danielle Liniger

La Suisse et le souvenir

La Suisse entend se doter d’un mémorial pour les victimes de l’époque nazie. L’an dernier, le Parlement a adopté une motion dans ce sens. Le gouvernement national devrait se prononcer pour la première fois à ce sujet ce printemps. Une autre question fait débat: faut-il interdire à l’avenir, en Suisse aussi, toute utilisation publique des symboles nazis, tels que la croix gammée? La Commission juridique du Conseil national s’y est déclarée favorable en début d’année. Elle propose de créer une loi spéciale à ce sujet.

(RED)



tient à rendre hommage. Ladite cave se trouvait dans sa demeure, où la petite Agnes et sa mère Magda Grausz occupaient un logement de fonction. La mère, une jeune Hongroise juive, travaille comme gouvernante à l’ambassade. En l’engageant, Carl Lutz la protège, elle et sa fille, de la persécution des nazis et des fascistes hongrois. Après la guerre, le diplomate devient le beau-père d’Agnes. Sa mère et lui tombent en effet amoureux et se marient en 1949. Il s’agit pour tous les deux d’une seconde union.

Le courage contre l’inhumanité

La petite famille déménage à Berne. Agnes apprend l’allemand, va à l’école, effectue une formation commerciale, fonde sa propre famille, travaille comme journaliste à la «Berner Zeitung», puis s’engage dans l’église réformée. Pendant plusieurs dizaines d’années, elle fait le fait qu’elle est issue d’une famille juive et a échappé à l’Holocauste en Hongrie. Elle ne réalise que progressivement ce que son beau-père a accompli à Budapest. Car



il n'a pas sauvé que la vie de sa mère et la sienne. Selon les estimations, Carl Lutz a protégé 50 000 juifs hongrois de la déportation, des exécutions et des marches de la mort.

Le vice-consul se sert du fait que son service représente les intérêts de la Grande-Bretagne et est ainsi chargé de l'émigration des juifs vers la Palestine. Après l'invasion de la Hongrie par les Allemands en mars 1944, des juifs inquiets se pressent devant la «Maison de verre». Le diplomate se casse la tête pour savoir comment les aider. Après quelques jours de lutte intérieure, il place sa conscience au-dessus de tous les ordres. Carl Lutz met sur pied un système de protection diplomatique et humanitaire, qui deviendra l'une des plus grandes actions de sauvetage civile de juifs de la Seconde Guerre mondiale.

En Suisse: pas de mercis, mais un blâme

Concrètement, Carl Lutz et ses collaborateurs émettent bien plus de lettres de protection suisses que le contingent de 8000 accordé par les nazis et inscrivent ces autorisations d'émigration dans des passeports collectifs. Carl Lutz héberge de nombreuses personnes dans des refuges. Pourtant, se souvient Agnes Hirschi, il n'était pas particulièrement téméraire: «Il était introverti et parlait

peu». Originaire d'Appenzell et méthodiste, il a été guidé par sa foi. Sa manœuvre risquée contre l'inhumanité lui a coûté des forces. Mais lorsqu'il rentre en Suisse, après la guerre, il reçoit un blâme, et non des remerciements. Cela l'a amèrement déçu, relate sa belle-fille. En revanche, l'action de Carl Lutz est saluée avec reconnaissance en Hongrie, aux États-Unis, en Allemagne et en Israël.

Alors qu'il est à l'article de la mort, en 1975 à Berne, aigri et esseulé, Carl Lutz fait promettre à sa belle-fille de parler de son action de sauvetage et de rappeler aux jeunes les crimes de l'Holocauste. Depuis qu'elle a pris sa retraite, il y a 20 ans, Agnes Hirschi honore infatigablement sa promesse. Elle fait de longs voyages pour parti-



The Last Swiss Holocaust Survivors

Portraits de survivants qui ont trouvé une nouvelle patrie en Suisse.

Édité par la Gamaraal Foundation/Anita Winter. Stämpfli Verlag 2023. 96 pages, CHF 30.-, Euro 39.-

Exposition numérique des portraits:
www.gamaraal.com/exhibition

ciper à des expositions et des événements, tient des conférences. Dans le cadre de ses engagements internationaux, elle rencontre certaines des personnes que son beau-père a aidées. En 2018, elle publie, avec l'aide d'une historienne, le livre «Under Swiss Protection», dans lequel des personnes sauvées témoignent de cette époque.

Visites dans les écoles

Peu de temps auparavant avant la publication du livre, Agnes Hirschi avait raconté pour la première fois sa propre histoire à l'occasion d'une exposition à Berne. Après ce long silence, cela a été libérateur, dit-elle. Depuis, elle a découvert plusieurs choses sur sa propre vie: elle en sait par exemple davantage aujourd'hui sur ses racines juives. Cependant, parler de son parcours la bouleverse aussi, avoue-t-elle. Mais lorsqu'elle rend visite à des écoles en Suisse, la Bernoise répond aux questions personnelles des enfants. Ils font preuve d'un vif intérêt pour le courage civil de Carl Lutz et le sujet de l'Holocauste, note-t-elle: «Cela me réjouit.» Son travail semble porter ses fruits.

Son beau-père, ce héros de l'Holocauste si longtemps oublié, est aujourd'hui mis à l'honneur aussi par la Suisse officielle. Il a été réhabilité à titre posthume en 1995, et une pièce du Palais fédéral porte son nom depuis 2018. Agnes Hirschi était présente à l'inauguration de la plaque commémorative. Elle reconnaît que les choses vont dans le bon sens. «J'aurais simplement aimé que mon beau-père bénéficie de ces honneurs de son vivant», ajoute-t-elle. Elle salue le fait que le futur mémorial suisse pour les victimes de l'Holocauste (voir encadré) prévoit aussi de rendre hommage aux Suisses qui ont aidé les personnes persécutées. Elle-même, malgré son grand âge, a l'intention de continuer d'informer et d'expliquer: «Je le ferai tant que je le pourrai.»